

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tional. Ils permettent au boursier de consacrer l'entier de son temps à la recherche.

Les candidats voudront bien soumettre leurs demandes dès que possible – mais jusqu'au 1^{er} mars 1993 au plus tard – à la commission de recherche de l'ASST, EPFL, LAMI-INF, 1015 Lausanne, tél. 021/693 26 41.

Les formulaires de demande de bourse sont disponibles à la même adresse.

Pour tout renseignement complémentaire: professeur J.-D. Nicoud, président de la commission de recherche, tél. 021/693 26 42.

Bourse d'études au Japon

L'Académie suisse des sciences techniques (ASST/SATW) est en mesure d'offrir chaque année à de jeunes ingénieurs praticiens une bourse *d'étude et de recherche d'un an au Japon*.

Pour poser sa candidature, il faut remplir les conditions suivantes:

- avoir terminé des études d'ingénieur ou de chimiste,
- avoir travaillé en principe deux ans en dehors d'un milieu académique depuis la fin des études,
- être de nationalité suisse ou être domicilié en Suisse,
- ne pas être âgé de plus de trente-cinq ans au moment de l'octroi de la bourse.

Cette bourse a pour but de donner au candidat la possibilité de parfaire ses compétences professionnelles et scientifiques au Japon et d'apprendre à connaître la culture japonaise. Un cours de langue japonaise de 3 mois à plein temps au Japon est recommandé avant le stage.

Avant de demander le support financier de l'ASST, le candidat doit avoir établi des contacts avec une industrie ou un groupe de recherche prêt à l'accueillir pour un travail défini. La brochure en anglais éditée par l'ASST documente la procédure et fournit quelques adresses au Japon. Elle peut être demandée à la commission de recherche de l'ASST, EPFL, LAMI-INF, 1015 Lausanne, tél. 021/693 26 41.

Le prochain délai pour le dépôt de candidatures est fixé au 1^{er} mars 1993.

Pour tout renseignement complémentaire: professeur J.-D. Nicoud, président de la commission de recherche, tél. 021/693 26 42.

Eau pure: il faut en payer le prix

Les Norvégiens sont prêts à payer jusqu'à 2000 couronnes (env. 450 francs) par foyer et par an pour avoir de l'eau pure dans leurs lacs, leurs rivières et le long de leurs côtes, afin de satisfaire à la fois aux exigences de l'accord sur la mer du Nord et aux besoins d'épuration de l'eau potable.

L'accord sur la mer du Nord, récemment signé par les ministres européens de l'environnement, couvre les émissions de composés sulfureux et azotés pour la période de 1985

à 1995 et l'Office norvégien du contrôle de la pollution estime à un milliard de couronnes par an (près de 250 millions de francs) le coût qui résultera du respect des dispositions ainsi prises.

Quant aux usines de distribution d'eau potable, l'Office norvégien de la santé publique déclare qu'elles nécessiteront une remise en état, dont le coût se montera à deux milliards de couronnes environ, si l'eau potable doit satisfaire aux normes imposées par la CE. Selon le même office, il faudra en outre de cinq à dix ans pour que la qualité de cette eau atteigne un niveau acceptable.

Une solution au problème serait de solliciter davantage les réserves d'eau des nappes phréatiques, plutôt que les eaux de surface. Seuls 13% des Norvégiens utilisent en effet de l'eau souterraine, ce qui constitue un record dans le contexte européen. Le service norvégien des recherches géologiques a procédé à 960 tests dans quinze départements, montrant que l'eau des nappes phréatiques pourrait remplacer l'eau de surface dans 90% des cas où cette dernière s'avère mauvaise.

(Norinform)

Centre du village, Method/VD

Résultats

La commune de Method a confié un mandat à plusieurs architectes pour l'étude de cet objet.

1^{er} prix: Pierre Bechler, Communauté d'architectes

2^e prix: Jean-Luc et Christine Thibaud

3^e prix: Aldo et Silvio Dolci SA

4^e prix: Frédéric Glauser

Du fait des dates de parution de notre revue en fin d'année, il ne nous a pas été possible de publier à temps les dates d'exposition de ce concours. (Réd.)

Prix d'Architecture Béton 93

La Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (VSZKGF) annonce son cinquième «Prix d'Architecture Béton».

Le prix consiste en un montant de 35 000 francs et sera attribué pour une réalisation exemplaire, achevée en Suisse après le 1^{er} janvier 1986, où le béton, mais aussi les agglomérés de ciment, jouent un rôle prépondérant dans l'expression architecturale. Les ouvrages de génie civil sont exclus.

Envoi de documents au plus tard le 26 février 1993 à TFB, 5103 Wildegg.

Jury: M^{me} et MM. Marie-Claude Bétrix, Marc-H. Collomb, Carme Pinos, Arthur Ruegg, Livio Vacchini, Nicolas R. Weiss.

Renseignements: VSZKGF, Talstrasse 83, 8001 Zurich, tél. 01/211 55 70.

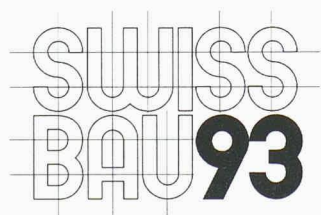
Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Fondation du Prix bernois de la culture	Prix Atu	Toute personne, acheteur, auteur d'une œuvre ou tiers. Domaines: architecture, technique, environnement; réalisation dans le canton de Berne, après la fin 1984	Nouveau: 31 janvier	
Vicenza (Italie)	Prix international d'architecture «Andrea Palladio»	Architectes et ingénieurs inscrits de tous les pays, n'ayant pas 40 ans révolus au 1 ^{er} janvier 1992	31 janv. 93	
Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse	Prix d'architecture Béton 93	Individus ou groupes présentant un ou plusieurs ouvrages en béton ou aggloméré de ciment, construits en Suisse et achevés après le 1 ^{er} janvier 1986	26 février 93	25/92 p. 7 des annonces
Commune de Cugy/VD	Aménagement aux lieux-dits «En la Praz» et «Dessus la Praz», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, urbanistes FUS, originaires, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1992	5 mars 93 (dès le 26 oct. 92)	23/92 p. 468
Etat de Genève, dépt des travaux publics	Aménagement des terrains des Services Industriels à Genève, CI	Architectes domiciliés dans le canton de Genève avant le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires du canton	28 mars 93 (27 nov. 92)	24/92 p. 484
Commune de Cham/ZG	Administration communale de Cham, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 ou originaires du canton de Zoug	1er avril 93 (29 janv. 93)	
Canton du Valais	Pénitencier cantonal, Sion	Architectes établis dans le canton du Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 et architectes valaisans établis en Suisse: En outre: Registre valaisan, REG A ou B, dipl. EPF, EAUG, ETS ou formation équivalente	28 mai 93 (15 déc. 92)	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.



Bâle
2-7 février 1993

Nouveautés à voir à Swissbau 93

(suite des pages 15 et 16 parues dans IAS 1-2/93)

La SIA à Swissbau 93

Outre sa présence sur le stand commun avec le CRB (voir IAS N° 1-2/93), la SIA participera à une exposition spéciale, à un symposium et organisera deux journées d'étude, dans le cadre de cette 10^e édition de Swissbau.

Construire pour l'Europe, le projet «AlpTransit»

Exposition spéciale organisée par la Conférence suisse de la construction (CSC), les Chemins de fer fédéraux (CFF) et la SIA (*halle 107, stand 251*). Cette manifestation a pour but d'informer le public sur le projet des nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA). Les importants travaux consacrés à l'étude de ce projet seront illustrés à l'exemple d'un tronçon de la nouvelle ligne ferroviaire qui, dans le cadre du projet «Rail 2000», sera construite entre Mattstetten et Rothrist.

Éléments informatiques intégrés dans l'étude de projets

Journée d'étude, le 3 février 1993, de 10 h 15 à 12 h 15, au Centre de Congrès de Bâle, salle «Montréal». Organisée par la Commission informatique de la SIA, cette journée est destinée aux architectes, aux ingénieurs civils, aux concepteurs et aux ingénieurs travaillant dans le domaine des installations, ainsi qu'aux informaticiens.

Rappelons, en outre, la présence permanente de la SIA dans le secteur «Informatique dans la construction» (*halle 311, stand 335*), où les intéressés pourront s'informer du développement de l'informatique, de l'importance que revêt la collaboration entre les différents partenaires à un projet pour l'intégration et l'échange des données et apporter leurs suggestions propres.

Comme nouveautés, la SIA présentera l'édition 1993 du catalogue de logiciels (D 503), le catalogue des systèmes CAO (D 504), ainsi que l'édition 1992, complètement remaniée, de la documentation «Introduction de l'informatique et de la CAO dans les bureaux d'étude» (D 501).

Eurocity – La renaissance des villes

Symposium, le 3 février 1993, de 15 h 30 à 19 h 30, au Centre de Congrès de Bâle, salle «Singapore». En collaboration avec le groupe de travail «Unitas», les sections SIA de Zurich et de Bâle ont organisé cette manifestation qui s'adresse aux architectes, aux ingénieurs civils et aux urbanistes.

La déclaration des matériaux de construction: un instrument simplifiant le choix

des matériaux compatibles avec l'environnement

Journée d'étude, le 5 février 1993, de 10 h 15 à 12 h 15, au Centre de Congrès de Bâle, salle «Montréal». Cette journée organisée par le